

## Compte rend du Conseil Municipal du mardi 26 mars 2013

Présents : C. THOMAS, C. VISTE, C. BASTIER, R. CABANNES, L. MOULARD, D. SCHÜWY, N. ABBAL, C. CUENI, S. SANTA, B. GRYNFELTT, I. BUFFET-PICHON, D. MARCH, F. LANGIN (à partir de 19 h 13), J. ROMIEU, H. CABANEL, S. ROUSSEL, G. LABATUT, V. BAUDE-TOUSSAINT.

Mandats : L. GUEGAN à C. VISTE, H. GRANIER à C. CUENI (jusqu'à 20 h 05), C. ORTSTEIN à R. CABANNES, M. DEFAZIO à L. MOULARD, D. TUR à H. GRANIER (à partir de 20 h 05), O. JANUSZEWSKI à G. LABATUT.

Absents excusés : J.P. SOR, D. TUR (jusqu'à 20 h 05), S. PUJOL, M. GILAVERT.

**Secrétaire de séance** : Mme Lyliane MOULARD est élue à l'unanimité secrétaire de séance.

### **I - Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du mardi 26 février 2013**

Mme ROMIEU demande que soient précisées les réponses qui ont été faites à ses questions diverses :

- Le non renouvellement du contrat de l'agent de l'EHPAD n'est pas lié aux qualités professionnelles de l'agent.
- Le marquage des emplacements du parking et de la rue Armand Fallières va être revu.

*Après les réponses apportées à Mme ROMIEU, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

### **II - Approbation du compte de gestion**

Mme la Perceptrice présente les principales évolutions des recettes et des dépenses 2012.

*Le Conseil Municipal approuve à la majorité le compte de gestion (abstentions : 3 (LABATUT, BAUDE TOUSSAINT, JANUSZEWSKI)).*

### **III - Approbation du compte administratif**

M. VISTE présente le compte administratif.

*Le Conseil Municipal approuve à la majorité le compte administratif (abstentions : 6 CUENI, SANTA, GRANIER, LABATUT, BAUDE TOUSSAINT, JANUSZEWSKI).*

### **V - Vote des taux d'imposition locale**

M. VISTE propose les taux suivants identiques à l'année précédente :

- |                          |         |
|--------------------------|---------|
| - Taxe d'habitation      | 14.46 % |
| - Taxe foncière bâti     | 18.86 % |
| - Taxe foncière non bâti | 70.00 % |

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les taux d'imposition locale 2013.*

### **V - Affectation de résultat**

M. VISTE propose d'affecter le résultat de fonctionnement en totalité en fonction d'investissement pour 829 394.05 €.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation de résultat.*

### **VI - Vote du budget primitif 2013**

M. GRANIER arrive en séance à 20 h 05.

M. VISTE présente le budget par chapitre.

*Le Conseil Municipal approuve à la majorité le Budget Primitif 2013 (abstentions : 12 - CABANEL, LANGIN, ROUSSEL, ROMIEU, MARCH, LABATUT, BAUDE TOUSSAINT, JANUSZEWSKI, CUENI, GRANIER, SANTA et TUR).*

### **VII - Création d'un budget annexe relatif à la production d'énergie photovoltaïque**

M. VISTE explique l'obligation de la création d'un budget annexe nécessaire à la perception de la redevance ERDF pour la toiture photovoltaïque du centre de secours.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création du budget annexe relatif à la production d'énergie photovoltaïque.*

### **VIII - Convention POST PLAJH**

Mme SCHÜWY donne lecture de la note de synthèse.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention POST PLAJH.*

**IX - Convention commune/CABM relative au financement des travaux de renforcement des réseaux d'eau potable pour la défense incendie des communes**

M. BASTIER donne lecture de la note de synthèse.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention relative au financement des travaux de renforcement des réseaux d'eau potable pour la défense incendie des communes.*

**X - Désaffectation des lagunes d'épuration de la commune et restitution**

Après dépollution des lagunes, M. le Maire propose d'accepter la restitution de ces lagunes par la CABM.

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la restitution des lagunes dans le patrimoine de la commune.*

**XI - Questions diverses**

- PAEN

La séance est levée à 20h40.